

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques DUMAS

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose de transformer des emplois destinés à répondre aux besoins permanents de la collectivité afin de permettre la nomination d'agents au titre de l'avancement de grade (1).

Aussi, afin de permettre à un agent de bénéficier d'un reclassement médical sur la filière administrative, conformément à la proposition de la collectivité validée par le comité médical (2).

Je vous propose de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune.

* * * * *

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n° 9 du conseil municipal du 8 juillet 2010 modifiant le tableau des effectifs,

VU les avis de la commission administrative paritaire du 10 juin et du 30 septembre 2010,

CONSIDERANT la nécessité de transformer certains postes du tableau des effectifs afin de permettre la nomination d'agents bénéficiant d'avancements de grade,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

1. La nomination d'agents bénéficiant d'avancements de grade et transforme les postes suivants comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE :

- 1 poste d'adjoint administratif de 2ème classe, à temps non complet, en 1 poste d'adjoint administratif de 1ère classe, à temps non complet, à raison de 27h30 hebdomadaires.

FILIERE TECHNIQUE :

- 6 postes d'adjoint technique de 2ème classe, à temps complet, en 6 postes d'adjoint technique de 1ère classe, à temps complet.

- 1 poste d'adjoint technique de 2ème classe, à temps non complet, en 1 poste d'adjoint technique de 1ère classe, à temps non complet, à raison de 31h30 hebdomadaires.

FILIERE ANIMATION :

- 8 postes d'adjoint d'animation de 2ème classe, à temps complet, en 8 postes d'adjoint d'animation de 1ère classe, à temps complet.

Ces transformations représentent **16 postes** pour un surcoût employeur de 19 607 €.

2. La nomination d'un agent bénéficiant d'un reclassement médical :

FILIERE ADMINISTRATIVE :

- 1 poste d'adjoint administratif de 2ème classe, à temps non complet, à raison de 28h hebdomadaires.

La création de ce poste n'engendre pas de surcoût employeur.

Le tableau des effectifs est arrêté comme suit : (Voir annexe)

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous préfecture, le 3/12/2010 n° 4139

Publié au siège de la Mairie, le 1/12/2010

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM